

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Edition Chronologique n°44 du 22 octobre 2010

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

relatif aux modalités d'application de l'article 6 du décret n° 2010-754 du 5 juillet 2010 relatif à la participation de l'État et de ses établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire des militaires.

Du 7 septembre 2010

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ARRÊTÉ relatif aux modalités d'application de l'article 6 du décret n° 2010-754 du 5 juillet 2010 relatif à la participation de l'État et de ses établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire des militaires.

Du 7 septembre 2010

NOR D E F H 1 0 2 0 4 3 0 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 360-2.1.2

Référence de publication : JO n° 215 du 16 septembre 2010, texte n° 20 ; signalé au BOC 44/2010.

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique, le ministre de la défense, la ministre de la santé et des sports et le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4123-3 ;

Vu le décret n° 2010-754 du 5 juillet 2010 relatif à la participation de l'État et de ses établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire des militaires, notamment son article 6,

Arrêtent :

Art. 1er. Un avis d'appel public à la concurrence est publié au *Journal officiel de l'Union européenne* si le montant annuel de la participation financière prévue par le ministère de la défense excède la somme de 100 000 euros.

Art. 2. L'avis d'appel public à la concurrence est rédigé conformément au modèle annexé au présent arrêté.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 7 septembre 2010.

Le ministre de la défense,

Hervé MORIN.

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Christine LAGARDE.

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,

Éric WOERTH.

La ministre de la santé et des sports,

Roselyne BACHELOT-NARQUIN.

Le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État,

François BAROIN.

ANNEXE.
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE.



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
En application du décret n°2010-754 du 5 juillet 2010 relatif à la participation de l'Etat et
de ses établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire des
militaires
JORF

**PARTICIPATION DE L'ETAT FRANÇAIS (MINISTÈRE DE LA DÉFENSE) ET DE
SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION
SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES MILITAIRES**

SECTION I: MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel:		
Adresse postale :		
Localité/Ville :	Code postal :	Pays :
Point(s) de contact :	Téléphone :	
À l'attention de :		
Courrier électronique (e-mail) :	Télocopieur :	
Adresse(s) Internet (le cas échéant) Adresse générale du ministère de la défense (URL):		
Service auprès duquel des informations et des documents complémentaires peuvent être obtenus :		
<input type="checkbox"/> Point(s) de contact susmentionné(s) <input type="checkbox"/> Autre: veuillez compléter l'annexe A.I		
Les candidatures doivent être envoyées à :		
<input type="checkbox"/> Point(s) de contact susmentionné(s) <input type="checkbox"/> Autre: veuillez compléter l'annexe A.II		

**SECTION II: CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE LA CONVENTION
ENVISAGEE**

II.1) DESCRIPTION DE LA CONVENTION ENVISAGEE

II.1.1) Intitulé attribué à la convention par le ministère de la défense :
II.1.2) Objet de la convention
II.1.3) Personnels intéressés par la convention
II.1.4) Le ministère de la défense entend désigner <input type="checkbox"/> un organisme(s) de référence. <input type="checkbox"/> plusieurs

II.2) NATURE DE LA CONVENTION

II.2.1) Garanties de protection sociale complémentaire demandées (au sens de l'article 3 du décret n°2010-754 du 5 juillet 2010)

Valeur estimée de la participation financière (en chiffres arrondis) : _____ € par an
OU fourchette : entre _____ et _____ € par an.

A titre indicatif, valeur des participations financières octroyées au cours des 3 dernières années :
Année _____ : _____ € ; année _____ : _____ € ; année _____ : _____ €
OU moyenne des 3 dernières années : _____ €.

II.2.2) Description succincte de la convention

II.2.2.a) Nature de la convention :

II.2.2.b) Durée de la convention :

II.2.2.c) Modalités de rémunération de la convention :

II.2.2) Description succincte de la convention (suite)

II.2.2.d) Lieu d'exécution de la convention :

II.2.2.e) Autres éléments de description :

**SECTION III: NIVEAUX MINIMA DE CAPACITE DEMANDES ET
RENSEIGNEMENTS A FOURNIR A CET EFFET**

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION (AU SENS DE L'ARTICLE 9 DU DECRET N°2010-754 du 5 juillet 2010

III.1.1) Garanties professionnelles que les candidats doivent présenter :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
III.1.2) Garanties financières que les candidats doivent présenter :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
III.1.3) Garanties prudentielles que les candidats doivent présenter :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

**SECTION IV: PROCÉDURE DE DESIGNATION DES ORGANISMES DE
REFERENCE**

IV. 1) MODALITES DE PRESENTATION DES OFFRES :

IV.2) CRITERES DE SELECTION DES ORGANISMES DE REFERENCE
IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.3.1) Date limite de présentation des candidatures
Date: <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> (jj/mm/aaaa) Heure: <input type="text"/>
IV.3.2) Langue(s) pouvant être utilisée(s) pour les candidatures
ES CS DA DE ET EL EN ER FI LV LT HU MT NL PL PT SK SL FI SV <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autre: _____

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (le cas échéant)
VI.2) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.2.1) Instance chargée des procédures de recours juridictionnel		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Localité/Ville:	Code postal:	Pays:
Courrier électronique (e-mail):	Téléphone:	
Adresse Internet (URL):	Télécopieur:	
VI.2.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.2.2 OU, au besoin, la rubrique VI.2.3)		
Précisions concernant les délais d'introduction des recours:		
VI.2.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Localité/Ville:	Code postal:	Pays:
Courrier électronique (e-mail):	Téléphone:	
Adresse Internet (URL):	Télécopieur:	
VI.3) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> (jj/mm/aaaa)		

ANNEXE A

ADRESSES SUPPLÉMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT

I) ADRESSES ET POINTS DE CONTACTS AT PRÉS DESQUELS DES INFORMATIONS ET DES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Nom officiel:		
Adresse postale:		
Localité/Ville:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:	Téléphone:	
À l'attention de:		
Courrier électronique (e-mail):	Télécopieur:	
Adresse Internet (URL):		

II) ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUXQUELS LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES

Nom officiel:		
Adresse postale:		
Localité/Ville:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:	Téléphone:	
À l'attention de:		
Courrier électronique (E-mail):	Télécopieur:	
Adresse Internet (URL):		